



**Que faire après avoir été exposé à
l'amiante ?**

FORUM

LILLE

NOUVEAU SIECLE

Place Mendès France

**Samedi
4 Avril 2009**

CONFERENCE DEBAT

*« Les conséquences médicales, sociales
et juridiques de l'exposition à l'amiante »*

**RENCONTRES
ATELIERS
PROJECTIONS
EXPOSITION
INFORMATIONS**



FORUM ORGANISÉ PAR LE

Collectif d'Accompagnement et de Prévention des Risques Amiante



IMPORTANCE DE LA PREVENTION PAR LE DEPISTAGE

*plaques pleurales, asbestose, insuffisance respiratoire
cancer du poumon, mésothéliome, ...*

Conférence médicale

« Les pathologies liées à l'amiante et leurs conséquences »



Docteur Hubert BARBIEUX

Président d'Honneur du CAPRA

Ancien chef du service de pneumologie du Centre Hospitalier de Roubaix

Chef du Service de pneumologie du Centre Hospitalier d'Auxerre

Trésorier national de la Société de Pneumologie de Langue Française

Docteur Edith MAETZ

Chef du service de pneumologie du Centre Hospitalier de Douai

Florence TASSEL

Pharmacienne

Les intervenants, fréquemment confrontés dans le cadre de leurs activités professionnelles aux conséquences médicales de l'utilisation de l'amiante par les salariés et à l'exposition environnementale pendant plusieurs décennies, démontreront lors de cette Conférence toute l'importance du dépistage précoce et du suivi médical pour ces pathologies, notamment grâce au scanner et aux Explorations Fonctionnelles Respiratoires.

***Seul le scanner permet de détecter avec certitude
une maladie liée à l'amiante (parfois un cancer)***

**PLUS UNE MALADIE EST DIAGNOTIQUÉE TÔT,
PLUS LA PRISE EN CHARGE EST EFFICACE.**

À PLUS FORTE RAISON POUR UN CANCER :

**PLUS IL EST DÉPISTÉ TÔT,
PLUS IL A DE CHANCE DE GUÉRIR**

4 AVRIL 2009 Organisé par le



9 h 30 - 10 h 00 Accueil des participants

10 h 00 Ouverture de la journée

➤ **Madame Ghislaine PLE**

Directrice de l'Association CAPRA

➤ Intervention de **Monsieur Michel AUTES**

Vice-Président du Conseil Régional Nord Pas de Calais, en charge des questions de santé

10 h 30 Conférence médicale

« *Les pathologies liées à l'amiante et leurs conséquences* »

➤ Animée par les **Docteurs BARBIEUX et MAETZ**

Chefs des services de pneumologie des Centres Hospitaliers d'AUXERRE et de DOUAI

Et par **Florence TASSEL**

Pharmacienne

11 h 15 Pause

11 h 30 Débat autour de la Conférence médicale

Les médecins pneumologues répondront aux questions de la salle

Des infirmières, kinésithérapeutes, psychologues feront part de leurs expériences respectives

12 h 30 Pause repas (*petite restauration sur place*)

14 h 00 Reprise des travaux

14 h 15 Projection d'un reportage - témoignages

14 h 45 **La réparation des maladies professionnelles de l'amiante :**

« *quel état des lieux 10 ans après ?* »

➤ **Maîtres Jean-Paul TEISSONNIERE et Sylvie TOPALOFF**

Avocats au Barreau de Paris

15 h 15 « **Les leviers de la prévention en entreprise** »

➤ **Serge DUFOUR,**

Expert des questions de santé au travail au sein du Cabinet Emergences

15 h 40 **Le Bâtiment et les Travaux Publics, un secteur encore très exposé au risque Amiante**

➤ **Maurice MAMELIN**

Président de la Mutuelle du Bâtiment et des Travaux Publics

16 h 00 Débat général

17 h 00 Conclusion de la journée

➤ **Madame Michelle DEMESSINE**

Sénatrice du Nord, auteur de la proposition de loi : « améliorer la santé au travail des salariés et prévenir les risques professionnels »

4 AVRIL 2009

Journée d'information

dédiée à la prévention et à la réparation

*L'amiante est un drame sanitaire majeur.
C'est une question de **SANTÉ PUBLIQUE**.*

On sait que d'ici à 2020 il y aura en France plus de 100.000 morts à cause de l'amiante.

De nombreuses professions ont été touchées, comme les salariés des Chantiers Navals, de la Métallurgie, du Textile, des Garages, du Bâtiment et des Travaux Publics etc... (certaines le sont encore aujourd'hui).

Sans oublier l'exposition environnementale aux poussières d'amiante.

Durant plusieurs décennies, plus de 270 000 personnes ont été exposées à l'amiante sur un secteur s'étalant de Bailleul à Douai. Entre 35 et 40 % d'entre elles seront confrontées un jour à une pathologie liée à l'amiante (statistiques nationales). Nombreux sont les salariés (et les victimes) isolés, non informés du suivi médical et des recours juridiques existants.

DES MÉDECINS, DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ, DES JURISTES, DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS, DES SYNDICALISTES SERONT PRÉSENTS POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS.

INSCRIVEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI EN RETOURNANT LE COUPON-RÉPONSE CI-JOINT



Plateforme d'accompagnement et de Prévention des Risques Amiante



Hôpital de la Fraternité
Bât d'accueil—1er étage
20 Avenue Julien Lagache
59100 ROUBAIX

Tél : 03 20 80 99 36

contact@capra-amiante.fr